



Tutorat Associatif Toulousain

133 route de Narbonne,

31062 TOULOUSE CEDEX 09

Contact : secretariat@tutoweb.org / 07 83 82 46 21

Procès-verbal

Assemblée Générale Extraordinaire

Mardi 18 février 2025

La modération de l'assemblée générale est assurée par M. Djillali Yahiaoui, président de l'association, et M. Solal Coquerelle, secrétaire de l'association. Le secrétariat est assuré par M. Solal Coquerelle.

La séance est ouverte à 19h03.

2 membres votants présents ou représentés par procuration sont recensés à l'ouverture de l'assemblée générale. La feuille de présence est annexée à la fin de ce procès-verbal. Les arrivées et départs en cours de séance sont renseignés sur cette même feuille d'émargement.

L'assemblée générale est appelée à statuer sur les points suivants :

Démission - Responsable IP.....	3
1) Contexte.....	3
2) Bilan d'activité.....	4
3) Bilan moral.....	5

Par défaut, sauf précision contraire, les motions soumises au vote sont déposées par le Bureau de l'association.

Les documents préparatoires ont été partagés aux participants dix jours avant l'assemblée générale.



Démission - Responsable IP

1) Contexte

Maud revient sur les raisons de sa démission : le poste de Responsable Innovations Pédagogiques lui semble tout d'abord voué à disparaître dans sa forme actuelle. Elle estime ainsi avoir passé la majorité de son mandat à perdre son temps à relire des supports et se battre contre des fautes d'orthographe ou des doubles espaces, ce qui est particulièrement chronophage et ennuyeux. De plus, avec plus de 475 fiches disponibles sur la librairie, elle pense qu'il n'est plus nécessaire de continuer à produire des supports au rythme d'usage actuel. Enfin, elle est d'avis que ses missions n'ont que peu de sens, et que publier des fiches ne relève pas réellement d'une quelconque innovation, et se fait au détriment de réels projets à monter, ce qu'elle ne souhaite pas transmettre à un futur candidat au poste.

Samuel Lacoue-Labarthe, membre d'honneur, lui demande alors quels sont réellement les problèmes inhérents à son poste, puisque, en tant que Responsable et membre du Bureau, c'est au final elle qui décide du quota de travail à fournir et de l'axe pris par le pôle Innovations Pédagogiques. Il ne saisit finalement pas bien les limites évoquées par Maud, notamment car rien n'implique que les tuteurs soient obligés de fournir une certaine quantité de supports au niveau de l'UE TAT, et suggère qu'elle se soit imposée elle-même ces contraintes.

Maud reconnaît que dès le début de son mandat, elle a adopté le modèle de travail de ses prédécesseures, à savoir demander une fiche PASS et une fiche L.AS à chacun de ses tuteurs. Elle n'a pas prévu que les relectures prendraient autant de temps sur son mandat, et s'est retrouvée totalement débordée lorsqu'il a fallu tout superviser en même temps au moment des deadlines de fin de semestre. Elle n'a donc pas eu la possibilité de s'investir dans les projets de ses tuteurs.

Maud ajoute également que, par son expérience passée de tutrice IP, elle a dû produire des supports L.AS sans connaître réellement les besoins de ce parcours qu'elle n'a jamais traversé. Les tuteurs du pôle seraient ainsi isolés, touche-à-tout sans être spécialistes de rien, et peu visibles auprès des étudiants. Elle n'a que récemment appris, suite au sondage de satisfaction du premier semestre, que le travail d'innovations pédagogiques plaisait aux étudiants, et a ainsi trouvé ses missions ingrates la plupart du temps. Au final, elle pense que beaucoup de petits problèmes sont à étudier au niveau du pôle, et compte monter prochainement un groupe de travail pour réfléchir à ce sujet, que le Bureau reprendra. En juin, un Responsable nouvellement élu n'a pas l'expérience nécessaire pour tout réformer

durant l'été, et elle n'a eu ce déclic qu'en décembre, après de longs mois fatigants, ce pour quoi elle pense qu'il s'agit du moment ou jamais pour travailler sur le fond.

Sasha Aberbache, membre d'honneur, remercie Maud pour le travail qu'elle a effectué avant son départ et pour sa volonté de continuer à améliorer l'association. Il la rejoint sur les points soulevés concernant la pertinence des fiches dans le contexte actuel et note que le passage d'un pôle à une branche est une question qu'il semble judicieux de poser pour le futur des innovations pédagogiques. Il lui demande tout de même, si un candidat se présente en juin, si elle sera présente pour le former.

Maud répond qu'elle se rendra aussi disponible que possible, et qu'elle ne compte pas laisser son poste à l'abandon. Elle prévoit de rédiger un document de transmissions complet, et assure que le pôle se perpétuera très bien sur le reste de l'année, grâce au travail des tuteurs, de sa référente et des membres du Bureau.

Sasha la questionne malgré tout et cherche à savoir si, dans l'éventualité où le groupe de travail n'aboutirait pas cette année, Maud pourrait consigner toutes ses idées d'amélioration dans un document qu'elle transmettrait au futur Responsable, pour lui permettre d'entamer au mieux son mandat. Celle-ci acquiesce, et poursuit ses propositions en affirmant que, par exemple, d'anciens étudiants en PASS ou en L.AS proposent chaque année au tutorat d'utiliser les fiches qu'ils ont pu réaliser l'année passée. Moyennant une remise à la charte, une utilisation plus poussée de ces ressources permettrait de réorienter les activités du pôle vers la préparation de projets (podcasts, chasses aux trésors...).

Enola Tanière, Responsable Innovations Pédagogiques du Bureau XVII, soutient la mise en œuvre d'un groupe de travail et avance que l'association, comme tous ses membres, est amenée à évoluer pour le mieux. Elle rappelle que cela ne fait que trois ans que l'IP est considéré comme une matière notée pour les tuteurs, mais qu'étant un des pôles les plus flexibles et ouverts aux projets, il est important de mener cette réflexion. Elle informe qu'elle sera disponible si nécessaire pour aider aux transmissions ou participer au groupe de travail.

2) Bilan d'activité

Maud récapitule avoir préparé trois photocopies durant son mandat, deux pour les étudiants en PASS (photocopié de Tut'Rentrée et photocopié BEMxIP) et un pour les étudiants en L.AS qui sera distribué après les examens blancs. Elle et son équipe ont également réalisé 21 insTATs au premier semestre côté PASS puis 24 au second, séparés équitablement entre PASS et L.AS. Elle remercie Lucie L. pour avoir créé le fond des publications, et notamment pour les

Reels, pour lesquels les tuteurs IP ont rédigé les scripts que Lucie a enregistrés. Six Reels ont ainsi été publiés au premier semestre, et les suivants sont en cours de préparation.

Au niveau des supports d'IP, douze supports de cours de PASS et sept supports de cours L.AS ont été publiés. Sept diaporamas qui permettront d'alimenter les présentations de la Tut'Rentrée ont en outre été élaborés par l'équipe. Les supports du second semestre sont en cours de création. Maud montre à l'écran quelques exemples parmi les productions de cette année.

Au niveau des événements auxquels elle a participé, Maud était présente lors des permanences, mais elle estime qu'il y a peut-être eu des erreurs au niveau de la communication qu'elle a mise en place car aucun étudiant ne s'y est présenté. Elle raconte sa bonne expérience lors de la pré-rentrée, durant laquelle des créneaux de jeu IP supplémentaires ont été ajoutés, ainsi que la chance qu'elle a eu de témoigner avec son père lors de la conférence Tuto Parents PASS du premier semestre. Elle était également présente au stand de la semaine des associations, et au salon Studyrama à Toulouse début novembre, qui a été une vraie épreuve à supporter avec Naya.

3) Bilan moral

Maud présente un trombinoscope officieux de photographies loufoques, révélant une à une les faces cachées des membres du Bureau. Elle relate également, avec force exemples imagés, la légende des membres du Bureau au sol, persistante depuis son élection. Elle affiche ensuite tour à tour plusieurs séries de photographies, relatant :

- son amitié avec Naya, sur le fond d'un vacillement en bord de route ;
- les 24 heures effrénées enchaînant le Studyrama, le gala, puis le pédibus du WER ;
- une dégustation chaotique de fajitas par Solal ;
- l'histoire du monstre sous le lit d'Antoine.

Elle conclut avoir passé un très bon mandat, ponctué de situations improbables et de personnes incroyables, et remercie l'assemblée.

« L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Maud NIEZBORALA. »

2 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 2

→ **L'Assemblée Générale accepte les bilans d'activité et moral de Maud Niezborala à l'unanimité.**

« L'Assemblée Générale accepte la démission de Maud NIEZBORALA du poste de Responsable Innovations Pédagogiques, effective à compter du 19 février 2025. »

2 membres votants

Ne se prononce pas : 0

S'abstient : 0

Contre : 0

Pour : 2

→ **L'Assemblée Générale accepte la démission de Maud Niezborala du poste de Responsable Innovations Pédagogiques.**

Le président remercie les membres présents, et clôture l'assemblée générale à 19h26.

Procès-verbal rédigé par Solal Coquerelle, secrétaire de l'association.

Président :
Djillali Yahiaoui



Secrétaire :
Solal Coquerelle

